



CANADA

Rapport du
Conseil consultatif national
des sciences et de la technologie

COMITÉ DU DÉFI LANCÉ AU SECTEUR PRIVÉ

Présenté au
Premier ministre du Canada

**Le Canada face la concurrence :
l'importance d'innover**

**Rapport du Comité du défi lancé au secteur privé
du Conseil consultatif national des sciences et de
la technologie**

Présenté au Premier ministre du Canada

le 15 mai 1989

Table des matières

1. RÉCAPITULATION — LE DÉFI	1
2. L'IMPÉRATIF DE L'INNOVATION	6
3. RENCONTRER L'IMPÉRATIF DE L'INNOVATION	8
Parvenir à un consensus	11
Inciter à l'engagement	12
Améliorer le climat	12
Accroître la capacité d'innover	14
4. LE DÉFI LANCÉ AU SECTEUR PRIVÉ	16
Le défi lancé aux entreprises	17
Le défi lancé aux milieux financiers	21
Le défi lancé aux associations industrielles	23
Le défi lancé aux travailleurs	25
5. L'APPUI À L'INNOVATION	27
L'engagement des gouvernements	27
L'engagement des établissements d'enseignement	30
L'engagement des particuliers	32
6. CONCLUSION - RENDRE LE CANADA CONCURRENTIEL	34

1.0 LE DÉFI

1.1 Quel est ce défi?

La concurrence internationale est très forte; c'est pourquoi le secteur privé doit prendre les devants pour que le Canada se taille une place de choix sur les marchés mondiaux, ce qui lui permettra de maintenir l'un des niveaux de vie les plus élevés au monde.

1.2 Pourquoi ce défi est-il lancé?

Dans un monde en évolution de plus en plus dépendant de technologies à forte concentration de savoir, la position du Canada est précaire. La nouvelle ère qui s'annonce ne connaît pas de frontière. Les capitaux et les marchés circulent librement et le monde est de plus en plus ouvert aux affaires. Au moment où les commerçants du monde entier se préparent à la confrontation, ceux du Canada sont mal préparés à relever le défi de la concurrence. Il faut évaluer avec réalisme la position du pays face aux éléments de la concurrence.

1.2.1 Où nous situons-nous par rapport aux autres pays?

Le Forum économique mondial compare 22 pays en fonction d'un certain nombre de critères de compétitivité. En 1987, bien que le Canada se soit classé au sixième rang, les cadres de sociétés considéraient que ses perspectives étaient moins bonnes et l'ont classé au 8^e rang. Cette position le place loin derrière les deux meneurs, le Japon et la Suisse, et après les États-Unis, l'Allemagne et la Finlande. Sur les tendances de la productivité, le Canada s'est classé 18^e sur 22 pays; 14^e pour ce qui est de l'adoption de technologies susceptibles de réduire la main-d'œuvre, et 14^e pour l'utilisation efficace de l'automatisation.

1.2.2 Le Canada est-il un pays sur le déclin ou un pays commerçant?

L'époque où nous dépendions de nos ressources naturelles pour maintenir notre niveau de vie est révolue, et avec elle, le luxe de nous livrer bataille. Nous avons besoin de faire front commun pour relever le défi de la concurrence mondiale. Nous devons mettre de côté nos antagonismes : gouvernement fédéral contre gouvernements provinciaux, entreprises contre gouvernements, patronat contre syndicats, sciences pures contre sciences appliquées et entreprises canadiennes contre entreprises canadiennes, pour arriver à résoudre des problèmes et à prendre des initiatives communes.

1.2.3 Qu'en est-il de nos secteurs forts traditionnels?

Bien que notre produit intérieur brut (PIB) ait dernièrement soutenu un taux de croissance annuelle de 2,6 p. 100, il semble que nos forces traditionnelles soient menacées.

L'assise traditionnelle du Canada en matière de fabrication et de ressources naturelles ne lui garantit plus une position privilégiée au sein d'une économie mondiale à forte concentration de savoir. Le pays voit ses ressources naturelles remplacées par d'autres matières; de plus, le taux de croissance de la fabrication à valeur ajoutée dans les pays nouvellement industrialisés dans le secteur de la fabrication dépasse celui des pays qui ont toujours été en tête du peloton. Entre 1970 et 1983, le taux de croissance des pays nouvellement industrialisés tels la Corée du Sud, Hong-kong et le Brésil est passé de 5,9 à 13,8 p. 100, comparativement à un taux de 0 à 7,1 p. 100 dans les pays industrialisés.

1.2.4 Quelles sont nos perspectives d'avenir sur les nouveaux marchés?

Entre 1983 et 1987, le déficit commercial du Canada au chapitre des produits à forte intensité de recherche-développement (R-D) est passé de 5,1 à 7,2 milliards de dollars, une augmentation de 41,2 p. 100 en quatre ans. De la même façon, le déficit des services fondés sur la technologie a augmenté de 92,4 p. 100 entre 1977 et 1985. Les services fondés sur la technologie comprennent : les services professionnels, la R-D, les redevances, les brevets et marques de commerce, les assurances, d'autres services financiers, les services d'informatique et les communications.

Ces déficits peuvent s'expliquer partiellement par un faible investissement dans le secteur de la R-D et aussi par l'insuffisance de chercheurs hautement qualifiés. D'après les chiffres de l'OCDE pour 1985, le Japon comptait 79 chercheurs pour 10 000 membres de la main-d'œuvre active, les États-Unis 65, l'Allemagne 52, l'Islande 44 et le Canada, au bas de l'échelle, 30 chercheurs.

1.2.5 Où en sommes-nous sur le plan du développement des ressources humaines?

La faculté d'un pays d'être concurrentiel sur les marchés mondiaux est déterminée en grande partie par la créativité, les aptitudes et la motivation de sa main-d'œuvre. Bien que les dépenses par habitant du Canada dans le secteur de l'enseignement soient parmi les plus élevées au monde, le rapport sur la compétitivité internationale du Forum économique mondial révèle que les investissements dans ces domaines ne sont pas rentables. Ainsi, malgré le fait que nous occupions le deuxième rang derrière la Suède en ce qui concerne le pourcentage du PIB consacré à l'enseignement, nos établissements d'enseignement postsecondaire ont désespérément besoin d'être revitalisés. Dans le secteur de la formation professionnelle, le Canada est au 14^e rang des 22 pays ayant fait l'objet des comparaisons de l'OCDE. Il va sans dire qu'un pays qui souhaite relever pleinement le défi de la concurrence ne peut se permettre qu'un citoyen sur quatre soit un illettré fonctionnel. Il faut éliminer la fragmentation, le double emploi et les pertes. Le Premier ministre du Canada et les premiers ministres des provinces doivent mettre au point une stratégie nationale de développement des ressources humaines; toutefois, le secteur privé peut aussi faire beaucoup pour régler ce problème crucial posé à la compétitivité du pays.

1.2.6 Où en sommes-nous au chapitre de la R-D?

Le Canada investit beaucoup moins que ses principaux partenaires commerciaux dans la R-D. Il ne dépense que 1,37 p. 100 de son PIB à ce chapitre. Le Japon y consacre 2,81 p. 100 et les États-Unis 2,77 p. 100. Nos moyens d'exploiter la technologie étrangère et la recherche existante sont, à d'autres égards, déficients. Bien qu'il soit essentiel d'augmenter le pourcentage du PIB consacré à la R-D, nous devons veiller à dépenser judicieusement cet argent. Nous ne pouvons nous permettre de pertes d'efficacité semblables à celles que nous avons connues dans le secteur de l'enseignement.

1.2.7 Quelles sont nos attitudes à l'égard de la compétitivité?

Le plus grand danger qui guette le Canada à cette étape cruciale de son développement est l'incapacité de percevoir les signaux d'alarme. Une vision limitée et trop de complaisance à l'égard d'un PIB qui continue de croître menacent son existence à long terme en tant que concurrent sérieux. Nous ne pouvons laisser cela se produire. Le Canada doit poursuivre avec dynamisme la recherche de nouveaux marchés et de débouchés mondiaux. Il doit refaçonner son économie, sa faculté d'innover et d'être concurrentiel. La concurrence est féroce et pour l'affronter, nous devons donner le meilleur de nous-mêmes.

1.3 **Comment le secteur privé peut-il relever le défi de la concurrence?**

1.3.1 Le secteur privé doit prendre les commandes

Au chapitre de la concurrence, le secteur privé doit jouer un rôle de chef de file au Canada. Tandis que les gouvernements et le milieu de l'enseignement peuvent contribuer à la création d'un environnement concurrentiel, seul le secteur privé peut innover et être compétitif sur les marchés mondiaux.

L'avenir exige du secteur privé qu'il prenne les devants pour parvenir à un consensus et mette au point une stratégie nationale de compétitivité. A cette fin, le CCNST croit que le Premier ministre devrait demander aux cadres d'entreprise et aux dirigeants syndicaux de se mobiliser et de fournir une réponse dynamique au défi lancé par le secteur privé.

Le défi des entreprises est de penser dans une perspective mondiale et de rechercher des créneaux accessibles. Elles doivent améliorer la qualité de leurs produits et des services à la clientèle et accroître leur capacité individuelle d'innover. Les entreprises doivent reconnaître l'importance de la participation des travailleurs, favoriser la collaboration entre les travailleurs et les dirigeants, et organiser les activités de manière à favoriser le plus possible l'innovation. Les entreprises doivent s'engager sur la voie de l'innovation et axer la culture de l'entreprise sur l'innovation. Elles doivent faire connaître les auteurs d'innovations technologiques et persuader tous les employés de réaliser leur plein potentiel. Elles doivent collaborer plus

étroitement avec les établissements d'enseignement dans les domaines du développement des compétences et de la recherche. Enfin, les entreprises doivent collaborer entre elles et former des alliances d'entraide et de stratégie en vue de promouvoir l'innovation.

Pour compléter les efforts des entreprises, les établissements financiers doivent trouver les moyens de financer les projets à fort coefficient de technologie et d'abaisser le coût du capital.

1.3.2 Le secteur privé doit adopter des mesures qui aideront les entreprises à se prendre en mains

Le secteur privé ne peut plus se permettre de travailler en vase clos et d'attendre que le gouvernement l'oriente et l'aide. Les entreprises doivent travailler ensemble. Le pouvoir d'achat d'un groupe d'entreprises est beaucoup plus grand que celui de chacun de ses membres. Il existe de nombreux secteurs où les efforts collectifs préconcurrentiels peuvent placer l'industrie dans une meilleure position.

Les associations industrielles doivent instaurer des mesures d'entraide par la création de groupements de recherche préconcurrentielle et de développement des compétences. Elles devraient mettre leurs ressources en commun pour les achats, les études de marché, le transfert de la technologie et l'amélioration des compétences. Les associations ont un rôle important à jouer comme porte-parole des industries, comme instigateur du mouvement d'innovation et comme évaluateur de nos réalisations en fonction des normes internationales.

1.3.3 Les syndicats et la direction doivent unir leurs forces pour contrôler le changement et partager les profits qui en découlent

Un accroissement de la productivité, l'introduction de nouvelles technologies, la réorganisation du travail, la rationalisation de l'industrie et le partage des bénéfices découlant d'une plus grande compétitivité requièrent un nouveau partenariat entre les syndicats et la direction.

Il est essentiel que les travailleurs participent à l'élaboration des stratégies d'adaptation au milieu de travail. Tout avantage que peut procurer l'accroissement de l'innovation et l'amélioration de la compétitivité doit être partagé. Les perturbations en milieu de travail doivent être contrôlées. Les travailleurs ne doivent pas être victimes du progrès technologique, de l'évolution du marché et de la transformation du milieu de travail. Au niveau de l'atelier comme à l'échelle nationale, les travailleurs doivent partager avec les gestionnaires la responsabilité de l'élaboration de programmes de développement des compétences et de programmes favorisant la transition.

L'un des secteurs les plus importants nécessitant le plein engagement du secteur privé est le développement des ressources humaines. La direction, qui profite d'une main-d'œuvre motivée et bien formée, doit travailler avec les syndicats à augmenter le nombre de programmes de

formation et d'enseignement des employés. Les syndicats et la direction doivent mettre leurs différends de côté et unir leurs efforts pour partager les avantages découlant d'une plus grande compétitivité et pour contrôler la transition en milieu de travail.

1.4 Quel est le type d'aide nécessaire à la création de ce milieu concurrentiel? L'appui au défi

Bien qu'il revienne au secteur privé d'en prendre l'initiative, les gouvernements, les établissements d'enseignement et les citoyens doivent contribuer à la création d'un climat propice à l'innovation. Les gouvernements doivent fournir des renseignements pertinents sur l'innovation et surveiller les progrès réalisés sur le plan national et international. Ils doivent stimuler l'innovation par la création de conditions favorables au chapitre de la fiscalité, du financement, des achats et de la réglementation. Les gouvernements et les établissements d'enseignement doivent collaborer avec le secteur privé pour s'assurer que l'innovation, le développement des compétences et la transition en milieu de travail s'opèrent suivant une stratégie nationale. Chaque travailleur et chaque travailleuse doit relever le défi de la création de l'innovation et du soutien à la concurrence.

1.5 Quand le défi devrait-il être lancé? Appel à l'action

La vigueur du PIB canadien n'est pas suffisante en soi. La position concurrentielle précaire du pays exige la prise immédiate de mesures.

Dans certains pays, les entreprises concurrentes forment un front pour contrer la concurrence internationale. Le Canada doit rapidement faire de même car son avenir est en jeu. L'inaction présagerait le début de la débâcle économique. En prenant immédiatement les mesures qui s'imposent nous ferons de notre pays un gagnant sur le plan de la concurrence et un pays commerçant d'envergure internationale.

2.0 L'IMPÉRATIF DE L'INNOVATION

2.1 Un pays qui s'efface ou un pays commerçant? Le Canada est un pays menacé

Avec ses ressources et son assise manufacturière traditionnelles, le Canada est mis au défi par les importants changements qui transforment l'économie mondiale. Dans ce nouvel environnement, nous devons trouver des façons innovatrices de demeurer compétitifs. Le maintien de la prospérité de notre pays dépend de l'innovation axée sur la science et la technologie (S-T).

2.2 Tant l'innovation que les ressources naturelles sont des facteurs de croissance de l'économie mondiale

En l'espace d'une génération, les moyens dont dispose une économie avancée pour produire des revenus ont beaucoup évolué. La croissance économique à long terme n'est plus simplement tributaire des ressources naturelles ou des entreprises en place, mais de la connaissance. Le commerce mondial fait maintenant partie d'une économie où les compétences en sciences, en génie et en technologie s'améliorent.

2.3 Notre qualité de vie dépend de la concurrence que nous pouvons livrer aux autres pays

Il existe un lien étroit entre la prospérité économique à long terme d'un pays et la qualité de vie qu'on y retrouve. Les secteurs de l'économie où l'on produit des biens et des services que l'on peut vendre créent des emplois et génèrent les revenus nécessaires à cette qualité de la vie, soit les soins à l'enfance, les soins de santé, l'enseignement, le logement et les loisirs. Si le secteur de l'économie qui produit des revenus ne connaît pas une situation saine, les avantages sociaux dont nous bénéficions disparaissent. Si le secteur qui produit des revenus est ébranlé, l'économie chute.

2.4 Une économie concurrentielle exige de l'initiative de la part du secteur privé

Le secteur privé doit prendre les devants pour accroître l'innovation industrielle au Canada et créer une économie internationale concurrentielle. Les travailleurs, les cadres et les directeurs de société, le milieu financier, les associations industrielles et les syndicats doivent se rallier à cet appel.

2.5 La capacité de produire des revenus dépend du soutien du milieu

Le secteur privé doit faire connaître ses priorités en matière d'innovation et de compétitivité. Les gouvernements, les établissements d'enseignement et les particuliers doivent travailler avec le secteur privé pour créer un milieu qui appuie ces priorités et dans lequel l'innovation peut se développer.

2.6 Un pays uni : initiative politique, volonté nationale, atteinte d'un consensus et engagement dans l'action

La force et l'engagement de notre initiative politique et notre engagement dans l'action détermineront la capacité du Canada à relever le défi mondial de la concurrence. Le consensus, la coopération et la collaboration entre tous les secteurs de l'économie doivent être la marque de notre quête d'un avenir prospère.

3.0 RENCONTRER L'IMPÉRATIF DE L'INNOVATION

3.1 Une vision pour le Canada

Nous croyons que les Canadiens doivent continuer de respecter les principes de justice économique et sociale et créer une économie innovatrice et concurrentielle qui soutiendra un des plus hauts niveaux de vie au monde.

3.2 L'innovation doit devenir un mode de vie

Nous devons faire en sorte que l'innovation soit au cœur de notre économie. Trois types d'innovation sont nécessaires :

3.2.1 L'innovation en matière de produits afin d'améliorer la qualité des biens et des services que nous offrons, de réduire leur prix unitaire et de répondre aux besoins des consommateurs.

3.2.2 L'innovation en matière de procédés afin d'accroître la productivité grâce à une meilleure organisation et à l'instauration de technologies et de systèmes de fabrication plus efficaces.

3.2.3 L'innovation en matière d'institutions, tributaire de l'adoption d'attitudes plus favorables et de l'instauration d'orientations et de pratiques productives par les entreprises, les syndicats, les gouvernements, les établissements d'enseignement et les établissements financiers.

3.3 Nous pouvons compter sur nos points forts

Même si la tâche s'annonce difficile, nous avons de nombreuses raisons d'être optimistes. Notre secteur privé, nos gouvernements, notre système d'enseignement et notre population disposent d'un bon nombre d'éléments dont nous aurons besoin pour effectuer notre tâche :

3.3.1 Le Canada jouit d'un gouvernement stable, démocratique et représentatif qui fait l'envie de tous.

3.3.2 Les principes de justice économique et sociale du Canada suscitent l'admiration du monde entier.

- 3.3.3 La volonté politique d'améliorer le rendement du Canada en matière d'innovations axées sur les S-T se manifeste dans de nombreux engagements, dont la mise sur pied, par le Premier ministre, du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie (CCNST).
- 3.3.4 Avec nos richesses naturelles et nos sources énergétiques abondantes, nous disposons d'une assise industrielle et de l'infrastructure nécessaires pour soutenir nos relations commerciales à l'échelle internationale.
- 3.3.5 Dans le secteur privé, nous avons des champions reconnus en matière de technologie et des chefs de file mondiaux dans certains domaines qui sont à la source du leadership industriel et des initiatives d'entraide.
- 3.3.6 Le talent de nos ingénieurs et de nos chercheurs est de classe internationale même si ceux-ci ne sont pas nombreux.

3.4 Nous devons surmonter les obstacles à l'innovation au Canada

Malgré nos nombreuses qualités indéniables, nous devons tenir compte de la résistance que nous opposons au changement et de certaines pratiques et attitudes bien enracinées qui nous empêchent d'innover au chapitre des S-T :

- 3.4.1 Des conflits anciens qui divisent le gouvernement fédéral et celui des provinces, les entreprises et le gouvernement, la direction et la main-d'œuvre, les sciences pures et les sciences humaines et sociales nous empêchent d'avancer. Il nous manque les attitudes, les établissements ainsi que les moyens pour atteindre un consensus qui peut désamorcer ces conflits et nous permettre d'établir un champ d'action commun.
- 3.4.2 Les citoyens et les entreprises ont tendance à travailler seuls. Ils n'ont pas mis au point les types d'institutions, de réseaux et de mécanismes intégrés auxquels d'autres grands pays industrialisés ont recours pour stimuler et soutenir l'établissement d'un consensus et l'élaboration d'initiatives de coopération, pour accroître le développement et l'application de l'innovation en S-T, et pour s'assurer que les transitions s'effectuent en douceur.
- 3.4.3 Le secteur privé ne fait pas tout ce qui est nécessaire pour assumer son rôle de chef de file dans la défense de l'innovation.
- 3.4.4 Les gouvernements trop souvent fixent les priorités sans consulter personne; ils manquent de vision d'ensemble à long terme, résistent au changement et travaillent isolément.

- 3.4.5 Les contraintes d'une économie périphérique, par rapport aux normes mondiales, font qu'une vision limitée, des attitudes bornées, et des problèmes d'échelle et d'envergure nuisent trop souvent au Canada. On consacre trop de temps et d'énergie à tenter de suivre les chefs de file mondiaux de l'industrie.
- 3.4.6 Les chefs politiques de notre pays n'ont pas encore réglé les problèmes concernant l'enseignement et la formation au pays, éléments cruciaux de l'innovation et de la compétitivité. Bien que nos dépenses par habitant en matière d'enseignement soient parmi les plus élevées au monde, nos établissements d'enseignement postsecondaire connaissent une situation très difficile. Depuis dix ans, les inscriptions dans les universités ont augmenté de 30 p. 100 et les budgets, que de 1,6 p. 100.
- 3.4.7 Nous avons de bons de chercheurs et ingénieurs, mais en nombre insuffisant pour nous permettre d'élargir notre capacité d'innovation.
- 3.4.8 Bien que le taux de chômage au Canada soit élevé, l'écart semble se creuser davantage entre les compétences requises et les emplois disponibles. L'automne 1988, Statistique Canada signalait que 14 p. 100 des manufacturiers avaient déclaré que l'absence de main-d'œuvre qualifiée avait nui à leur production. Ce pourcentage est de 2 p. 100 plus élevé qu'en 1985. En même temps, le Forum économique mondial classait le Canada au 14^e rang sur 22 pays pour ce qui est de la formation à la compétitivité.
- 3.4.9 Le soutien que le gouvernement du Canada accorde à la R-D est faible comparativement aux pays les plus industrialisés, et les sommes qu'il consacre à la R-D se comparent difficilement à celles dépensées à cette fin par les autres pays.
- 3.4.10 Le manque de sensibilisation de la population à l'importance de la S-T pour notre prospérité économique et sociale a empêché la population de donner son plein appui à des mesures nationales.
- 3.5 Pour surmonter les obstacles traditionnels à l'innovation, accentuer ses avantages naturels et répondre à l'impératif d'innovation, le Canada doit viser les quatre objectifs suivants :**
- Parvenir à un consensus
 - Inciter à l'engagement
 - Améliorer le climat
 - Accroître la capacité d'innover

3.5.1 Parvenir à un consensus

Il faut établir un consensus sur les stratégies et les objectifs communs, ainsi que sur la façon de régler les inévitables conflits et les arbitrages.

L'économie repose sur la connaissance; par conséquent, les ressources naturelles abondantes du Canada ne lui assurent plus la richesse. Dans un environnement où les divergences d'intérêts sont nombreuses, où les enjeux économiques, sociaux et environnementaux sont importants et où les ressources financières et techniques de l'économie sont limitées, par rapport aux normes mondiales, de nouvelles priorités doivent être définies pour assurer un avenir prospère au Canada. Notre pays ne peut plus se permettre de viser la seule satisfaction de ses intérêts et de voir ses membres s'entre-déchirer. Il faut apprendre à travailler ensemble pour en arriver à un consensus sur notre avenir collectif.

Le consensus est la force qui fait se converger toutes les actions. Les éléments isolés doivent s'intégrer à notre vision nationale. Les particuliers et les entreprises disposent de possibilités importantes pour entreprendre des choses dans de nombreux domaines. Toutefois, la recherche de l'innovation au Canada ne peut s'effectuer que si nous trouvons de nouvelles façons de conjuguer nos idées, nos ressources et nos compétences et de les intégrer à notre stratégie.

Le Canada devrait profiter de l'expérience d'autres pays industrialisés, comme le Japon, l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne et la Suède qui se sont dotés, chacun à leur façon, des mécanismes nécessaires pour établir un consensus. En ayant recours à l'expérience de ces pays, le Canada pourrait mettre au point son propre consensus et servir de modèle aux autres pays.

Il faut créer un consensus au Canada; pour ce faire, il nous faut l'engagement des entreprises, des syndicats, des établissements d'enseignement et des gouvernements. Cela signifie l'adoption à tous les niveaux, et au moment adéquat, de méthodes dynamiques qui ouvriront la voie à la communication, à la participation et au partage des profits d'une gestion sûre et innovatrice du changement. Cela signifie qu'il faut en arriver à inciter à l'engagement, à améliorer le climat et la concurrence au Canada et à accroître la capacité d'innover.

Nous devons reconnaître les avantages provenant d'associations et d'alliances stratégiques. La mise en commun des ressources et des compétences dans des associations de recherche préconcurrentielle, des associations de formation et des entreprises commerciales communes maximise les contributions individuelles.

Le dernier point qui s'avère peut-être le plus important concerne l'établissement d'un consensus sur les objectifs et les stratégies d'innovation au Canada. En effet, ce consensus signifie la mise en place de nouvelles mesures institutionnelles favorisant la coopération à tous les niveaux. Il faut mettre au point des mécanismes d'innovation pour aider les entreprises, les

syndicats, les gouvernements et les établissements d'enseignement à trouver un terrain d'entente parmi les points de vue et les valeurs opposés, à partager préoccupations et idées, à parvenir à un engagement de collaboration et à établir un consensus et une vision nationale.

3.5.2 Inciter à l'engagement

Les personnes et la collectivité doivent s'engager à susciter l'intérêt pour l'innovation.

La création d'une culture de l'innovation mettra au défi les attitudes et les pratiques conformistes des Canadiens. Elle engendrera quelques perturbations dont il faudra atténuer les effets de façon appropriée. Toutefois, à long terme, elle créera une économie vigoureuse et de nouvelles possibilités pour ceux qui voudront en profiter.

L'engagement dans la création d'une culture de l'innovation est alimenté par une sensibilisation accrue aux défis que doit relever le Canada pour répondre à la concurrence mondiale et par une meilleure compréhension de ces défis. Il se doit d'être immédiat et fort. Il faut comprendre le rôle que l'innovation axée sur les sciences et la technologie peut jouer pour accentuer la capacité concurrentielle d'un pays et, par conséquent, pour concrétiser à long terme la prospérité économique et le bien-être du pays.

La participation de tous les Canadiens est au cœur de l'engagement. Un engagement limité n'est pas un engagement véritable. Les participants devraient être en mesure de s'exprimer librement tout en se souvenant que les transitions seront planifiées et les avantages subséquents, partagés.

Il revient à tous et à chacun de s'engager à prendre les mesures nécessaires. Comme le problème est partagé par l'ensemble du Canada, et non seulement par une seule entreprise ou une seule industrie, la solution doit également provenir de tous les secteurs de l'économie. Il n'existe pas d'autres solutions.

3.5.3 Améliorer le climat

Il faut créer, à tous les niveaux, un climat plus propice à la récompense et à l'encouragement à l'innovation.

Le consensus et l'engagement ont des limites. L'innovation en S-T s'intègre à un mélange complexe de politiques économiques et sociales et d'attitudes. Les employés et les entreprises doivent pouvoir évoluer dans un environnement où la justice, la cohérence et l'harmonie règnent et dans un environnement qui encourage et récompense l'innovation. Ce milieu devrait promouvoir la fierté dans le travail accompli et mettre l'accent sur la qualité des services offerts aux consommateurs.

Les gouvernements jouent un rôle important dans l'instauration d'un climat propice à l'innovation. Ils doivent s'assurer que les règles du jeu sont équitables. Les régimes fiscaux et les systèmes financiers doivent reconnaître les besoins de l'innovation au chapitre de la S-T, en particulier le rôle important qu'ont les stimulants fiscaux dans la promotion de la R-D et dans la disponibilité et le coût du capital pour les investissements industriels visant des projets de longue haleine.

La réglementation doit stimuler l'innovation plutôt que réprimer l'émergence d'une industrie innovatrice d'envergure internationale. Les réglementations doivent être stables, cohérentes et simples. Cela ne signifie pas que l'on doive éliminer tous les règlements, mais simplement qu'il faut s'assurer qu'ils sont équitables, pratiques, bien compris et qu'ils n'entrent pas en conflit avec les priorités de l'innovation. Le mandat des organismes de régulation devrait comprendre la promotion de la concurrence de l'industrie canadienne sur la scène internationale. Il est également nécessaire de disposer de meilleurs mécanismes pour faciliter le processus de prise de décision en cas de recoupement des compétences.

Le troisième élément important d'un climat favorable est la création de relations commerciales avec d'autres pays. Les efforts déployés pour accéder plus facilement à long terme aux marchés mondiaux sont des facteurs extrêmement importants dans la promotion de l'innovation au Canada.

Les gouvernements ne sont pas les seuls responsables de la création d'un climat propice à l'innovation. Le secteur privé doit prendre ses responsabilités. Par exemple, les milieux financiers doivent traduire les idées originales en produits commerciaux. Le secteur privé peut aussi produire le capital et les compétences en gestion pour commercialiser les produits viables de la recherche universitaire et gouvernementale et empêcher les autres d'exploiter nos idées avant-gardistes. Les entreprises peuvent stimuler l'innovation à l'intérieur de leur propre organisation à l'aide du partage des profits, de la stimulation et de la récompense.

Enfin, les politiques et les méthodes d'achats publics sont un des éléments les plus importants dans l'établissement d'un climat favorisant l'innovation axée sur la S-T au Canada. Le Conseil consultatif national des sciences et de la technologie (CCNST) croit que l'acquisition de biens, de services et de techniques canadiens par les secteurs public et privé est un élément fondamental de la stratégie concurrentielle; il a donc formé un comité chargé d'étudier les achats de l'État l'an dernier et de conseiller le Premier ministre à ce sujet. Le rapport du comité décrit la nécessité d'utiliser les achats du gouvernement comme levier pour l'innovation industrielle.

3.5.4 Accroître la capacité d'innover

Il faut augmenter la capacité d'innover des personnes, des entreprises et des institutions.

Cette faculté vient après le consensus, l'engagement et le climat. Même avec les meilleures intentions du monde, nous ne pouvons améliorer notre capacité d'innovation axée sur la S-T avant de mettre en place les types de ressources, la créativité, les compétences, les aptitudes et les mécanismes pour permettre à l'innovation de se développer et d'évoluer.

L'augmentation des efforts au chapitre de la R-D, qui est à l'origine de l'innovation axée sur la S-T, est la première étape pour accroître cette compétence. Notre situation concurrentielle dépend de l'augmentation des sommes investies dans la R-D, en particulier dans la recherche industrielle et l'application de technologies. Le nombre accru des travaux de recherche, en particulier en milieu industriel, et le renforcement des liens entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée serviront à innover dans le domaine des produits, des procédés et des institutions.

Le système d'enseignement doit aider les Canadiens à développer leurs compétences, à acquérir l'expérience et les connaissances techniques exigées par l'innovation. Le Canada est l'un des pays où les sommes d'argent consacrées à l'enseignement sont les plus élevées par habitant. En principe, notre système d'enseignement devrait être excellent, et ce, aux niveaux primaire, secondaire et universitaire.

Nous devrions faire en sorte que les montants consacrés au développement de nos ressources humaines soient dépensés judicieusement. Il faut garantir à nos collègues et à nos universités des ressources adéquates, tout en leur laissant la souplesse de produire des revenus. On pourrait avoir davantage recours au secteur privé qui ne fournit que l'équivalent du quart de ce que fournit le secteur privé américain.

Il faut insister sur l'importance des programmes scolaires en sciences, en génie, en communications et en gestion du changement. Un personnel enseignant compétent et efficace est le pivot du processus.

Nous devons surmonter notre peur du changement et en profiter pour saisir les possibilités qui nous sont offertes. Dans la course aux premières places dans l'économie, le Canada ne peut plus se permettre d'être réactionnaire. Il doit plutôt prévoir le changement, contrôler la transition et préparer son avenir de façon dynamique. Dans ce contexte d'économie mondiale très concurrentielle, les compétences techniques sont rapidement dépassées. Les travailleurs et les cadres doivent relever les défis aux chapitres de la R-D, de la structure organisationnelle, du perfectionnement des ressources humaines, du financement et de la commercialisation relatifs à l'économie en évolution. Les personnes doivent pouvoir reconnaître et comprendre les répercussions du changement et aller rapidement où il faut pour acquérir les compétences grâce à un apprentissage et à un recyclage permanents.

Le dynamisme et la souplesse du secteur financier sont essentiels à la croissance économique du pays. Les établissements financiers doivent être plus novateurs et prendre davantage de risques. Les petites entreprises qui investissent dans l'innovation méritent une mention spéciale. Le manque de capitaux d'investissement pour la commercialisation à grande échelle de projets de R-D est un problème particulièrement important.

Enfin, l'accroissement de la faculté d'innover exige de nouvelles alliances stratégiques pour soutenir la coopération au chapitre de l'innovation. Les associations industrielles, qui se donnent de nouvelles fonctions de réseaux d'information, les petites entreprises qui tentent d'obtenir des capitaux pour le financement et la commercialisation auprès d'entreprises de taille supérieure ou les sociétés canadiennes qui établissent des liens au niveau international doivent toutes apprendre à se regrouper pour travailler.

3.6 En résumé

Les secteurs privé et public doivent unir leurs efforts pour faire du Canada un pays innovateur. Il faut en arriver à établir un consensus sur les orientations à prendre pour accroître notre compétitivité, inciter à l'engagement pour fonder une culture innovatrice, améliorer le climat pour promouvoir l'innovation industrielle au Canada et accroître notre concurrence face aux autres pays.

La prochaine partie relève les éléments de défi du secteur privé pour les entreprises individuelles, les établissements financiers, les associations industrielles et la main-d'œuvre. Chacun groupe répond de ses actes.

4.0 LE DÉFI LANCÉ AU SECTEUR PRIVÉ

L'innovation au chapitre de la S-T en tant que moteur de l'économie canadienne a été mise en marche dans le domaine public. Formé tout récemment, le Conseil des ministres des sciences et de la technologie réunit régulièrement les ministres provinciaux et fédéral pour établir un consensus sur les objectifs nationaux et les stratégies pour les atteindre. Bien que ce groupe doive changer ses principes de fonctionnement pour devenir plus efficace, il faut féliciter chaudement le gouvernement du Canada pour cet admirable départ.

Dans le secteur privé, le même défi est lancé aux entreprises, à la communauté financière, aux associations industrielles, aux syndicats et au secteur de l'enseignement, afin qu'ils catalysent les énergies nécessaires pour parvenir, eux aussi, à un consensus sur les objectifs et les stratégies à adopter. Le Comité du défi lancé au secteur privé a tiré largement profit de la sagesse collective acquise par l'entremise du Comité de consensus de l'association d'industries du secteur privé. Nous croyons que les Canadiens ne peuvent plus se permettre de travailler de manière isolée. La faculté du Canada à exploiter au maximum son potentiel d'innovation et à réussir sur les marchés mondiaux dépend largement de notre travail d'équipe.

Dans cet esprit, le défi du secteur privé consiste à s'organiser pour assurer la compétitivité canadienne. Le secteur privé a l'occasion et la responsabilité d'être le chef de file d'une transformation sans précédent au Canada. En effet, la tâche d'intégrer l'innovation à notre économie ne peut et ne pourra s'accomplir qu'avec le consensus, l'initiative et l'action concertée de tous les niveaux du secteur privé.

Tout comme chaque entreprise doit se doter d'un conseil d'administration pour établir ses priorités et ses objectifs à court et à long terme, le Canada a aussi besoin d'un organisme fort pour catalyser les efforts du secteur privé dans le domaine de l'innovation axée sur les sciences et de la compétitivité. On a assisté récemment à la création de deux entités de ce genre sur le plan international. Sous les auspices du Advisory Council on Science and Technology, créé par le Premier ministre du Royaume-Uni, le secteur privé a organisé et financé en partie la fondation du Centre for Exploitation of Science and Technology (CEST). Aux États-Unis, la Commission of Competitiveness, créée par le Président, a aidé à la formation du Council on Competitiveness, mis sur pied et financé par le secteur privé. Les mandats de ces organismes sont les suivants :

- établir un consensus sur les priorités;
- faire des choix stratégiques sur les mesures à prendre;
- mettre en commun les ressources pour le lancement de programmes et de projets.

Nous appuyant sur cette expérience internationale, nous croyons que les principaux chefs de file du secteur privé devraient se regrouper afin :

- a) d'aider à former un consensus parmi les chefs de file du secteur privé sur les moyens concrets à prendre pour accroître la compétitivité canadienne;
- b) d'éveiller l'opinion publique sur l'ampleur, les ramifications et l'importance du défi de la compétitivité;
- c) d'accélérer le développement de programmes d'aide créés par l'industrie elle-même, tels les programmes de formation de consortiums de recherche préconcurrentielle et de développement d'aptitudes, d'acquisitions et de regroupement du capital-risque;
- d) de promouvoir et encourager le développement, à l'échelle canadienne, d'une approche globale rationnelle de développement des compétences et d'adaptation de la main-d'œuvre pour faire face aux nouvelles exigences de la compétitivité, et regrouper les ressources dans les programmes de formation sectoriels;
- e) de vérifier les progrès collectifs de l'innovation et de la compétitivité.

Même si des chefs désignés du secteur privé doivent aider à trouver les façons de catalyser l'action du secteur privé, c'est à chacun de ses segments qu'il revient d'agir. Chaque segment doit, en effet, contribuer à la permanence du consensus, à l'engagement, au climat et à la capacité de faire du Canada un pays innovateur et compétitif sur le plan international.

Voici une liste de défis individualisés :

4.1 Le défi lancé aux entreprises

La création d'une culture de l'innovation s'amorce chez les individus qui évoluent dans un milieu de travail donné, qu'ils soient travailleurs, cadres, PDG ou propriétaires. L'innovation axée sur la S-T peut s'intégrer à l'économie canadienne à la seule condition que tous les employés d'une entreprise comprennent les possibilités et décident de travailler ensemble, dans un esprit de partage des responsabilités, au profit de tous.

4.1.1 Penser à l'échelle mondiale

Les entreprises innovatrices canadiennes qui réussissent font preuve, en général, d'une grande ouverture d'esprit. Elles comprennent leurs concurrents et sont constamment au fait de nouveaux développements sur les marchés extérieur et intérieur. Les sociétés devraient s'unir avec des entreprises d'envergure mondiale pour former des consortiums de recherche préconcurrentielle et des alliances de production et de commercialisation. Elles devraient faire

de la planification stratégique leur pratique habituelle, couvrant non seulement les aspects opérationnels et financiers, mais aussi l'innovation et le perfectionnement des ressources humaines. L'exploitation de la technologie pour les innovations en cours, de même que dans la fabrication des produits, constitue le point central du succès.

4.1.2 Définir les créneaux

Les sociétés doivent chercher et occuper avec dynamisme les créneaux disponibles tout en étant conscientes que ces derniers ne seront pas nécessairement offerts longtemps; de plus, elles doivent sans cesse en chercher de nouveaux à la mesure de leurs forces. Les grandes considérations de valeur ajoutée, telles que l'aspect esthétique, le service, l'emballage, la qualité, la fiabilité et la satisfaction des besoins du client devraient être considérées comme essentielles à la modernisation et au succès de l'entreprise.

4.1.3 Améliorer la qualité des produits de l'entreprise et le service à la clientèle

Pour être rentables financièrement, les efforts d'innovation d'une entreprise doivent viser l'amélioration de la qualité des produits et l'augmentation de la satisfaction de la clientèle. L'entreprise doit s'assurer que l'innovation améliore ses services et à lui permet de répondre avec souplesse et enthousiasme aux besoins changeants de la clientèle.

4.1.4 Développer la capacité d'innovation au sein de l'entreprise

Le fait d'augmenter le volume de R-D à l'intérieur de l'entreprise accroît la capacité d'utiliser la technologie et d'innover. Ces facteurs constituent les éléments moteurs de l'innovation et de la survie de la nouvelle économie. L'innovation est tributaire des compétences, de la créativité et de l'expérience des employés d'une entreprise, notamment des talents scientifiques, techniques et administratifs.

4.1.5 Participer au regroupement des efforts patronaux-syndicaux en vue d'améliorer l'innovation et la compétitivité

La productivité, qui est le prérequis à la compétitivité, dépend de la capacité d'innovation de l'entreprise. Par le passé, l'innovation des produits, des procédés et de l'organisation du travail signifiait souvent des pertes d'emplois. Pour que des efforts patronaux-syndicaux communs permettent d'améliorer la productivité et la compétitivité, il faut une discussion ouverte, la sécurité d'emploi et le partage des bénéfices. Lorsque le changement entraîne malgré tout des pertes d'emplois, il faudrait pouvoir offrir une aide et des mesures d'adaptation bien planifiées, afin que les individus continuent à faire partie de la population active au travail.

4.1.6 Organiser l'entreprise afin de maximiser son potentiel d'innovation

L'innovation axée sur les S-T est fortement influencée par la structure organisationnelle de l'entreprise. Les entreprises canadiennes hautement innovatrices sont polyvalentes, moins hiérarchisées et tendent à en créer d'autres de plus petite envergure. Elles établissent, par exemple, des équipes de travail dont l'initiative varie en fonction des exigences particulières de la tâche de l'équipe.

4.1.7 Récompenser l'innovation individuelle dans votre milieu de travail

Que le changement soit une mesure visant à accroître la productivité par l'automatisation d'une chaîne de production ou la réduction des activités d'une entreprise de fabrication traditionnelle, l'accent devrait être mis sur la stabilité, plutôt que sur la sécurité de l'emploi; sur la transition, et non sur la réaction; sur la participation, au lieu de la décision unilatérale. La planification des ressources humaines devrait avoir une importance au moins égale à celle des autres éléments comme l'investissement. Une planification précoce du changement à apporter donne à tous le temps de se préparer et de s'adapter. De plus, les entreprises devraient s'assurer de bien informer leurs employés sur les changements relatifs à leur travail et les consulter à ce sujet.

4.1.8 Exiger de l'innovation, de soi-même et des autres

Les propriétaires et les cadres supérieurs doivent faire savoir très clairement ce qu'ils attendent de leurs employés; c'est avec plaisir qu'ils accueilleront une certaine innovation de leur part. Le personnel doit comprendre l'orientation de l'entreprise. L'employeur devrait faire connaître les possibilités aussi bien que les dangers et faire comprendre aux employés que les personnes qui ne risquent rien n'obtiennent rien.

4.1.9 Intégrer l'innovation à l'esprit d'équipe de l'entreprise

L'entreprise peut créer un climat propice à l'innovation en encourageant et en récompensant directement les idées créatrices de ses employés. Chaque membre de l'équipe doit être adéquatement récompensé pour sa créativité. Cela signifie qu'il faut élaborer diverses formes de récompenses, lesquelles peuvent être d'ordre monétaire, comme les gratifications et la participation à l'avoir des propriétaires pour les idées commercialisables; ces récompenses qui peuvent aussi être attribuées différemment, sous forme de reconnaissance accrue, d'avancement et de reconnaissance par les pairs.

4.1.10 Avoir recours aux « champions technologiques »

Nombre d'entreprises ont des champions technologiques de classe internationale. Ces gens, qui peuvent être aussi bien des PDG que des travailleurs en atelier, peuvent exploiter leur

crédibilité et leur visibilité au sein du secteur privé pour défendre la cause de l'innovation. Des conseils devraient être offerts et des exemples de réussites montrés à ceux qui en ont besoin. L'action innovatrice au sein des entreprises devrait être favorisée.

4.1.11 Accepter le fait que le changement technologique fasse maintenant partie du quotidien et chercher activement des moyens d'améliorer la planification de la carrière

L'enseignement permanent est un mode de vie. Les entreprises et les travailleurs qui saisissent les possibilités que leur offre le changement seront les gagnants de demain. L'engagement à l'innovation influencera tant l'avenir des employés que celui des propriétaires de sociétés. Tous les employés, qu'ils soient membres du personnel de soutien, du personnel technique, du personnel professionnel ou de la direction, doivent répondre aux demandes de compétences changeantes d'une économie en constante évolution.

4.1.12 Mettre en place dès aujourd'hui les compétences de demain

Une équipe de travail ou de gestion doit demeurer à la fine pointe de la connaissance pour demeurer compétitive. Les propriétaires et les cadres doivent s'unir aux employés pour mettre sur pied des programmes de développement des compétences et d'enrichissement de carrière à tous les échelons. Les entreprises devraient beaucoup investir dans la formation. Les conseillers, les responsables du personnel, les formateurs et les chargés de programmes d'enseignement coopératif devraient aider les travailleurs à faire leur choix de carrière et d'études.

Les bourses et les programmes d'échanges avec les universités et les gouvernements peuvent aider les employés et les cadres à perfectionner leurs compétences. Une bonne relation avec les établissements d'enseignement, comme les écoles de gestion de la technologie, assurera un enseignement permanent adapté aux besoins des employés de l'entreprise. L'enseignement des chefs de file du secteur privé exige des relations de réciprocité innovatrices entre le milieu de l'enseignement et les entreprises. Les programmes de parrainage d'école, de création de chaires d'enseignement et de guide de carrière sont des exemples de cette interaction.

4.1.13 Tisser des liens plus étroits avec les établissements d'enseignement et de recherche

L'établissement de liens plus étroits entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée garantit la mise au point et le développement des produits actuels et futurs. Lorsque cela est possible, une société bien établie peut contribuer à la recherche fondamentale qui se fait dans une université et, en retour, aider à commercialiser les produits viables résultant de la recherche.

4.1.14 Trouver avec d'autres personnes de votre entreprise la meilleure façon d'effectuer le recyclage

L'innovation peut entraîner un changement et un bouleversement imprévus dans le milieu de travail si elle n'est pas présentée de façon appropriée. Chaque personne doit donc aider à obtenir le consensus parmi ses collègues de travail et à créer le climat adéquat pour encourager et récompenser l'innovation. Les cadres et les employés doivent s'unir pour évaluer les meilleures façons d'assurer le perfectionnement et le recyclage du personnel au sein de l'entreprise. De nombreuses entreprises ont essayé et ont réussi à le faire. Chacun devrait tirer profit de ces expériences.

4.1.15 Appuyer activement le regroupement d'entreprises au sein de l'industrie en vue de promouvoir l'innovation

Les associations d'entreprises doivent avoir l'appui de tous leurs membres si l'on veut que leurs efforts pour promouvoir l'innovation aboutissent. Des idées et une détermination communes de les mettre en application sont la clé du succès. Les mesures d'aide dont l'industrie s'est dotée exigent l'effort de nombreuses entreprises pour connaître le succès.

4.1.16 Forger des alliances stratégiques pour offrir ou obtenir de l'aide

Les entreprises ont fréquemment besoin de ressources et de compétences dans des domaines aussi essentiels que le financement, la commercialisation et la formation, pour mener jusqu'à la commercialisation une idée innovatrice. Ces entreprises peuvent faire appel à des entreprises plus importantes, parmi leurs fournisseurs et leurs clients, qui agiront alors à titre de mentors. Les grandes entreprises bien établies doivent, à leur tour, être ouvertes à de telles possibilités, en particulier au moment de leurs acquisitions auprès de plus petites entreprises canadiennes.

4.2 Le défi lancé aux milieux financiers

Les banques, les compagnies de fiducie et d'assurances, les sociétés de capital-risque et les autres établissements financiers doivent non seulement relever le défi lancé aux entreprises, mais également avoir un pied dans le futur en se proposant comme bailleurs de fonds du risque et de l'innovation axée sur les sciences et la technologie.

Le financement de l'innovation est souvent cité comme étant le plus grand obstacle que l'entreprise ait à surmonter. Jusqu'à maintenant, seule une petite portion d'établissements financiers canadiens a investi dans le domaine à risque relativement élevé de l'innovation au niveau de l'entreprise. Si l'on veut que les entreprises canadiennes, notamment les plus petites, mènent les idées innovatrices par delà le stade critique de la commercialisation, il faudra que la

collectivité financière canadienne au complet se familiarise avec les possibilités qu'offre une culture innovatrice, et, en particulier, avec les besoins des entreprises et individus innovateurs au pays. Pour y parvenir, la collectivité financière doit :

4.2.1 Favoriser la création d'instruments financiers qui répondent aux exigences de l'innovation

Il faut faire correspondre les divers instruments financiers à la faculté d'innover des entreprises et mettre de l'avant des mécanismes de financement innovateurs pour appuyer les initiatives à risque élevé axées sur la technologie.

4.2.2 Travailler avec le secteur des affaires et les gouvernements afin de réduire le coût du capital

Il est nécessaire d'élaborer des moyens pour réduire le coût du capital, notamment au chapitre du financement d'initiatives à risque élevé et à long terme. Le CCNST croit qu'il s'agit là d'un important élément pour le Canada s'il veut se tailler une place concurrentielle sur le marché extérieur. Nous proposons donc qu'un comité étudie cette question au cours des réunions du CCNST, en 1989.

4.2.3 Faire comprendre aux employés l'importance du succès des entreprises innovatrices

Les employés des institutions financières doivent reconnaître que leur propre rentabilité et la qualité de vie des Canadiens dépendent du succès des entreprises innovatrices.

4.2.4 Adopter des stratégies de financement qui reflètent les besoins des entreprises innovatrices

Les investisseurs et les prêteurs doivent regarder au-delà de leur interprétation habituelle des bilans, des taux de rendement et des conditions de remboursement.

4.2.5 Développer la compétence nécessaire pour répondre aux besoins des entreprises innovatrices

Il faut nommer et former des analystes en sciences et en technologie, lesquels secondent les services financiers offerts aux entreprises innovatrices; il faut aussi s'assurer que les cadres et les agents de service à la clientèle connaissent et utilisent cette ressource.

4.2.6 Attribuer les dossiers des entreprises innovatrices à des experts-comptables compétents et à l'esprit souple

En raison de l'inconstance de leur environnement, les entreprises innovatrices exigent une grande flexibilité dans la gestion de leurs comptes. Il leur faut aussi un soutien financier adéquat de la part de leurs investisseurs et banquiers.

4.3 **Le défi lancé aux associations industrielles**

Le secteur privé peut et doit développer chez les Canadiens le sens de l'innovation. Bon nombre des mesures nécessaires doivent émaner de l'entreprise et de ses employés. Cependant, les associations industrielles jouent un rôle essentiel dans un certain nombre d'initiatives d'entraide. Elles doivent :

4.3.1 Se rallier derrière les « aigles » de l'industrie, s'unir à leurs efforts sur le terrain de la concurrence et prendre avec eux des mesures concertées

Dans ce nouveau contexte, l'industrie doit montrer la voie et passer à l'action. Elle doit établir ses propres priorités en vue d'accroître la compétitivité du Canada.

4.3.2 Fournir, pour chaque secteur, des renseignements sur la concurrence internationale et fixer des buts raisonnables en vue d'obtenir des résultats concrets

Les associations doivent recueillir et diffuser des renseignements sur les concurrents internationaux et fournir des données précises sur la situation de l'industrie canadienne dans des domaines comme la recherche, le développement, l'enseignement, la formation ainsi que l'application et le transfert des technologies. L'entreprise canadienne doit se fier à des points de repère qui lui permettront de mesurer ses progrès par rapport aux buts fixés, ce qui la fera évoluer vers une économie innovatrice et concurrentielle. Les associations doivent établir les liens nécessaires entre les entreprises pour atteindre ces buts. Cette mission se veut l'écho d'une recommandation semblable formulée dans le dernier rapport annuel du Conseil économique du Canada.

4.3.3 Créer des réseaux de coordination des mesures d'entraide industrielle

Les associations industrielles doivent aider les entreprises à mettre en commun les risques et les ressources financières et humaines afin de fournir des services spécialisés dans des domaines comme la commercialisation, l'information, le financement, la formation et l'approvisionnement. Elles doivent constituer des groupements de recherche préconcurrentielle. En outre, le pouvoir d'achat de l'industrie doit être canalisé de façon à aider les petites entreprises canadiennes innovatrices.

4.3.4 Coordonner et mettre en œuvre les mesures du secteur privé

Les associations industrielles doivent favoriser, dans chaque secteur, la création de groupes de recherche préconcurrentielle, comme ceux qui ont récemment été mis sur pied dans l'industrie forestière, l'industrie sidérurgique et l'industrie des plastiques. Ces associations doivent également voir à la formation et au recyclage des employés de l'entreprise et régler les problèmes de transition qu'engendrent les changements apportés au milieu de travail.

4.3.5 Susciter l'engagement à l'innovation parmi leurs membres

Les associations doivent encourager leurs membres à innover dans le domaine des produits, des procédés et de l'organisation.

4.3.6 Travailler avec les établissements d'enseignement afin de mettre sur pied des programmes de formation destinés à l'industrie

Il serait utile que les associations établissent un système pour favoriser les échanges, la création de programmes de coopération, de stages, de bourses de recherche et de parrainage; ce système servirait entre autres à repérer les chefs de file dans les domaines de la gestion et du développement organisationnel, de même que les personnes qui possèdent des compétences techniques hautement spécialisées et les inciterait à faire partie d'un réseau national de formation constitué sous l'égide d'associations commerciales ou industrielles.

4.3.7 Faire valoir les sciences et la technologie auprès des jeunes Canadiens

Il faut travailler avec les établissements d'enseignement et les gouvernements à encourager les jeunes, garçons et filles, à choisir des carrières dans les domaines scientifiques et techniques, tout en finançant et appuyant des expositions scientifiques, des visites aux industries et des projets d'enseignement coopératif. De plus, la participation à des discussions avec les gouvernements et l'industrie sur des initiatives précises de coopération destinées aux jeunes pourrait être utile.

4.3.8 Renseigner les investisseurs éventuels

Le milieu financier devrait être ouvert aux idées et aux besoins des entreprises en matière d'innovation scientifique et technologique. Ces dernières sont les mieux placées pour rapprocher les investisseurs et les innovateurs.

4.3.9 Faciliter la formation de liens entre l'entreprise et les gouvernements

Les associations doivent aider les entreprises à comprendre les exigences du gouvernement et pour faciliter les rapports avec les organismes gouvernementaux appropriés.

4.4 **Le défi lancé aux travailleurs**

La direction d'une entreprise ne peut, à elle seule, assumer la responsabilité de la position concurrentielle de l'entreprise sur les marchés internationaux. Le Canada ne peut pas non plus se permettre d'utiliser les méthodes de concurrence bien implantées. Précédemment, nous avons invité les dirigeants à collaborer avec les travailleurs. En échange, nous croyons que ces derniers, qu'ils soient syndiqués ou non, doivent travailler avec les dirigeants d'entreprise afin d'établir des liens nouveaux et positifs qui permettront de façonner efficacement le changement. Les emplois et les niveaux salariaux dépendent des partenariats entre les travailleurs et les dirigeants, de la confiance, du travail d'équipe et de la reconnaissance mutuelle. Nous croyons que les travailleurs canadiens doivent unir leurs efforts pour élaborer, appliquer et améliorer des politiques et des programmes concernant le marché du travail et qui soient à l'avantage de tous.

À cette fin, les travailleurs doivent :

4.4.1 Saisir les occasions qu'offre le changement rapide

Les syndicats et les travailleurs doivent faire preuve d'initiative en acceptant les changements et les possibilités qu'ils offrent. Les nouvelles approches à l'égard de l'organisation du travail, de la sécurité d'emploi, des relations de travail ainsi que les transitions exigent que les travailleurs jouent un rôle très important.

4.4.2 Contrôler l'efficacité de l'enseignement et de la formation au Canada en collaboration avec le monde des affaires

Les compétences et la créativité des employés sont essentielles à l'innovation scientifique et technologique ainsi qu'à la réussite industrielle. Les désaccords entre le gouvernement fédéral et celui des provinces au sujet des compétences en matière d'enseignement empêchent le secteur privé de comprendre nos capacités de perfectionnement des compétences, d'évaluer nos points forts et nos faiblesses, d'élaborer des orientations stratégiques et de proposer des mesures de coopération. Il incombe aux travailleurs et aux gens d'affaires de combler ces lacunes.

4.4.3 Favoriser le changement d'orientation dans une perspective nationale

Puisque la sécurité est tributaire de la prospérité, les travailleurs doivent élaborer, en collaboration avec les dirigeants, de nouvelles approches et de nouveaux programmes pour administrer les transitions en milieu de travail. Ces approches doivent être fondées sur le concept de la stabilité d'emploi et plutôt que sur celui de la sécurité d'emploi. Des programmes de transition sans heurts en milieu de travail doivent être établis par les dirigeants et les travailleurs à la suite des changements technologiques. À l'échelle nationale, les travailleurs doivent ouvrir la voie à l'élaboration de programmes dynamiques de transition à long terme appelés à remplacer les activités d'ajustement temporaires.

4.4.4 Accroître la sensibilisation à l'innovation axée sur la S-T

Les entreprises ne peuvent être innovatrices sans la participation, la compréhension et la collaboration de leurs employés. Les syndicats doivent donc promouvoir l'innovation parmi les employés et aider leurs entreprises à innover. L'industrie a été mise au défi de partager les avantages découlant d'un accroissement de la productivité. Ainsi, on demande aux syndicats d'investir dans des initiatives canadiennes novatrices. La Fédération canadienne du travail (FCT) examine actuellement certains mécanismes innovateurs d'investissement collectif.

4.4.5 Favoriser le développement des compétences et le recyclage des travailleurs

Les employés doivent connaître les besoins au chapitre du recyclage et agir en conséquence. Ils doivent donc collaborer avec les dirigeants afin d'élaborer des programmes de développement des compétences nécessaires à l'innovation et des mécanismes de financement.

La création de fonds pour la formation, la nomination de délégués à la formation, les congés payés pour le perfectionnement et l'harmonisation de la certification et des normes interprovinciales ne sont que quelques-unes des questions qui doivent être soumises à l'attention des travailleurs et des dirigeants.

4.4.6 Constituer des réseaux en vue d'appuyer les mesures d'entraide

Les associations industrielles ont pour mandat de répondre aux besoins des entreprises; les syndicats doivent prévoir ceux des travailleurs. L'entraide doit être encouragée. Afin d'être au fait des plus récentes tendances dans le domaine de la S-T et des problèmes d'adaptation qui s'y rattachent, les syndicats doivent se tenir au courant de l'évolution des questions relatives au milieu de travail sur la scène régionale, nationale et internationale.

5.0 L'APPUI À L'INNOVATION

Il revient au secteur privé d'ouvrir la voie à la création d'une économie concurrentielle; par contre, les gouvernements, les établissements d'enseignement et les particuliers doivent contribuer à créer un climat propice à l'innovation. Le consensus sur les priorités canadiennes en matière de compétitivité n'est que le premier pas; toutefois, il est évident que plusieurs secteurs importants devront collaborer pour implanter l'innovation au Canada.

5.1 L'engagement des gouvernements

5.1.1 Faire de l'innovation scientifique et technologique une priorité nationale

Les gouvernements doivent appuyer le secteur privé dans ses efforts pour revigorer l'économie canadienne. Les conseils obtenus du secteur privé et du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie doivent se traduire par des mesures concrètes. L'engagement des dépenses doit refléter l'orientation adoptée.

5.1.2 Susciter le consensus national

Les gouvernements doivent réagir rapidement parce que les lois de la concurrence évoluent. La rigidité bureaucratique doit céder le pas à l'entreprise individuelle. Les secteurs public et privé doivent s'unir et faire accélérer la collaboration à l'échelle du pays. La collaboration entre le secteur privé et le gouvernement à l'occasion de la négociation de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis constitue un exemple de consensus national.

5.1.3 Surveiller les progrès

L'industrie doit placer en tête de ses priorités l'innovation axée sur la S-T et la compétitivité du Canada. Des points de repère et l'évaluation permanente des réalisations sont essentiels au progrès. C'est à des organismes gouvernementaux comme le Conseil des sciences du Canada, Statistique Canada, Industrie, Sciences et Technologie Canada, et Emploi et Immigration Canada qu'il revient de fournir cet appui. Lorsque les entreprises savent où elles en sont au chapitre de l'innovation, qu'elles connaissent leur situation par rapport à leurs concurrents internationaux et qu'elles sont tenues au courant de leurs progrès, les objectifs raisonnables d'amélioration dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la R-D et de l'application des technologies sont tangibles.

5.1.4 Promouvoir l'innovation

Les mécanismes financiers, qu'ils soient privés ou publics, doivent être orientés vers des investissements à long terme.

Les principaux éléments d'un climat propice à l'innovation consistent en des politiques gouvernementales en matière de fiscalité, d'achats publics et d'investissements. L'industrie manifeste encore de nombreuses inquiétudes quant à l'efficacité de nos politiques dans ces domaines. Pour apaiser ces appréhensions, nous croyons que :

- a) Les politiques gouvernementales doivent être formulées de façon à encourager l'innovation;
- b) Les gouvernements doivent favoriser les investissements grâce à une politique fiscale qui réduit les risques pour les investisseurs. Le rapport entre le risque et le rendement devient de plus en plus un facteur de dissuasion à l'égard des investissements dans l'innovation. Par exemple, les nouvelles règles d'affaires, le traitement des sociétés en commandite relativement au crédit d'impôt à l'investissement et la réduction de l'exonération pour gain en capital ont tous été préjudiciables aux investissements.
- c) Bien que le crédit d'impôt à l'investissement ait permis à l'industrie de réduire les coûts des projets de R-D à niveau de risque élevé, le traitement fiscal de ces projets doit être amélioré. L'adaptation d'un programme suédois, qui permet à une entreprise de mettre de côté un pourcentage des profits, exempts d'impôt, pour ses besoins permanents en matière d'innovation et d'adaptation, est un exemple de programme d'encouragement qui mérite une étude sérieuse.

En outre, la question du coût élevé du capital est vitale pour l'industrie canadienne et devrait faire l'objet d'une étude approfondie.

5.1.5 Adopter des politiques et des pratiques en matière d'achats publics

Tous les partenaires commerciaux du Canada utilisent l'achat public pour faire prospérer leurs industries. Dans le contexte de la concurrence commerciale, il est essentiel que nos gouvernements adoptent des politiques et des pratiques d'achats publics en vue d'accroître à partir d'ici la compétitivité internationale de l'industrie canadienne. Par conséquent, le gouvernement doit prendre des mesures de toute urgence pour mettre en œuvre les recommandations émanant du rapport du Comité des approvisionnements gouvernementaux du CCNST de 1987.

5.1.6 Appuyer l'élaboration d'une stratégie nationale exhaustive de perfectionnement des ressources humaines

À la lumière des conseils obtenus du secteur privé, le gouvernement fédéral et celui des provinces devraient laisser de côté les différends se rattachant à leurs compétences pour mettre sur pied une stratégie nationale visant l'épanouissement des talents personnels. Sur le plan de la demande, le secteur privé est poussé à former ses propres employés, à faire connaître leurs

besoins en matière de perfectionnement et à évaluer l'efficacité du régime d'enseignement afin de répondre à leurs besoins constants. Sur le plan de l'offre, le Canada ne peut plus se permettre la fragmentation, le double emploi et le gaspillage inhérent au régime d'enseignement actuel. Le CCNST estime que l'avenir économique du pays dépend de l'établissement d'une stratégie nationale efficace de perfectionnement des ressources humaines. Le Premier ministre, avec le Conseil des premiers ministres, devrait faire le premier pas en amorçant une démarche coopérative exemplaire dans le domaine de l'enseignement.

5.1.7 Assurer l'établissement de mécanismes de transition efficaces pour la main-d'œuvre

L'innovation, la concurrence et un climat commercial en évolution constante se traduiront par la perte de certains emplois et la création d'autres. Une pénurie importante de travailleurs qualifiés apparaît imminente alors que le chômage à long terme persiste. Le Canada ne peut se permettre de subir les conséquences financières et sociales associées à de longues périodes de chômage, aux goulets d'étranglement causés par des pénuries de compétences et au coût élevé du soutien aux chômeurs.

Nous devons mettre sur pied des mécanismes d'adaptation qui assurent une stabilité du revenu, tout en favorisant l'esprit d'entreprise et l'initiative individuelle. Nous devons délaissier les programmes de soutien aux chômeurs pour des programmes de perfectionnement des ressources humaines et d'expansion des entreprises afin d'assurer une transition sans heurts des carrières et des emplois.

La plupart des travailleurs sont menacés à diverses occasions par le chômage au cours de leur carrière; pour certains, cependant, les répercussions sont moins graves. Un très grand nombre des sociétés offrent maintenant des indemnités forfaitaires de départ. Ces sommes sont bien souvent utilisées à des fins de recyclage, de démarrage d'entreprises ou de recherche d'emploi.

De nos jours, les travailleurs changent d'emploi, et même de carrière, de nombreuses fois tout au long de leur vie. Les gouvernements doivent donc créer des programmes d'aide afin d'assurer des transitions sans heurts et la productivité permanente des employés.

5.1.8 Mettre au point une réglementation harmonieuse et juste

Dans le cadre de leur mandat, tous les organismes de réglementation doivent reconnaître qu'ils jouent un rôle important dans la sauvegarde de la compétitivité du Canada. Notre contexte réglementaire doit être uniforme, stable et juste quant à sa conception, son élaboration, sa mise en œuvre et son application d'un palier de gouvernement à un autre. En outre, ce cadre réglementaire doit être établi en tenant compte des vues du secteur privé ainsi que de ses répercussions sur ce dernier. Les règlements ne doivent pas nuire aux entreprises canadiennes

au profit de leurs principaux concurrents. Pour cette raison, une étude des répercussions sur l'industrie devrait être préparée chaque fois qu'une décision est prise en matière de réglementation.

5.1.9 Assurer un soutien gouvernemental cohérent pour l'industrie

Quel que soit le lien entre le secteur privé et les ministères, la participation gouvernementale doit refléter l'appui total du gouvernement.

Le secteur privé canadien place de grands espoirs dans le nouveau ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie (ISTC). Des orientations axées sur l'initiative du secteur privé et l'appui au secteur public doivent guider l'élaboration de la politique gouvernementale et la prise de décisions au sein du nouveau ministère. L'innovation scientifique et technologique doit être considérée comme la priorité.

En outre, ISTC doit assumer la responsabilité du portefeuille commercial pour le Canada et être pour le gouvernement fédéral une fenêtre sur l'industrie; c'est-à-dire qu'il doit connaître les vues de cette dernière sur les questions stratégiques, commerciales, fiscales et financières, et à la fois répondre à ses besoins en matière de renseignements, de conseils et de services, conformément à l'approche du gouvernement.

5.2 L'engagement des établissements d'enseignement

La main-d'œuvre canadienne doit être prête à affronter la concurrence mondiale. Pour ce faire, il faut élaborer une approche rationnelle de développement des compétences qui tienne compte des besoins des étudiants et des services d'enseignement disponibles. Les établissements d'enseignement doivent élaborer des approches innovatrices au chapitre de l'enseignement, de la formation et de la formation permanente. Ainsi, les éducateurs doivent-ils :

5.2.1 Appuyer la formulation d'une stratégie nationale de développement des compétences

Le monde des affaires et les travailleurs ont pour mandat d'aviser et de conseiller sur l'élaboration d'une stratégie nationale de perfectionnement des compétences. Cela exige l'appui des gouvernements fédéral et provinciaux de même que des établissements canadiens d'enseignement.

5.2.2 Assurer l'excellence de l'enseignement et la réceptivité

Les établissements d'enseignement doivent collaborer avec les associations industrielles et les syndicats afin d'élaborer une approche rationnelle à l'égard des priorités et des services en

matière d'enseignement. Il faut intensifier la collaboration par le truchement d'initiatives comme les échanges, les programmes d'enseignement coopératif, les stages, les bourses de recherche et le parrainage d'une école.

5.2.3 Abolir les difficultés, en particulier pour les étudiants adultes à temps partiel

Pour le bien du pays et pour survivre aux répercussions découlant des grands changements, nous devons évoluer vers un système qui encourage l'enseignement permanent. Afin de permettre au travailleur adulte de poursuivre ses études, des dispositions spéciales sont nécessaires, notamment l'assouplissement des conditions d'admission, la validité des diplômes, la reconnaissance de l'expérience, l'orientation et l'information, le rapprochement entre le travail et les études, les horaires spéciaux, l'aide financière, la reconnaissance des besoins des étudiants adultes et le soutien à l'enseignement à l'extérieur du milieu de travail.

5.2.4 S'assurer que nous répondons aux besoins en matière d'enseignement dans le contexte de l'innovation

Les établissements d'enseignement doivent accroître la connaissance scientifique et promouvoir la formation à la gestion à tous les niveaux. Ils doivent également réagir plus rapidement aux besoins changeants en matière d'enseignement d'une économie innovatrice concurrentielle, en particulier dans les domaines de la formation en gestion, de l'entrepreneuriat, des langues et des cultures étrangères, des relations humaines et des communications. Plus particulièrement, davantage de cours sur la gestion de la technologie doivent être mis sur pied et offerts aux petites et moyennes entreprises.

5.2.5 Favoriser la création de liens plus étroits entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée

Les activités de recherche scientifique se font en milieu industriel et universitaire. Malheureusement, par le passé, il n'y avait presque pas de liens entre la recherche et le développement. Les avantages de la recherche faite au Canada ont souvent été remarqués à l'étranger, ou sont passés inaperçus. Les établissements canadiens d'enseignement doivent s'assurer que les mécanismes et les liens appropriés sont en place afin de permettre la conception d'idées, la commercialisation de produits et le transfert des technologies.

5.2.6 Concevoir des méthodes innovatrices pour l'enseignement des sciences

Les idées créatives sont essentielles à la culture innovatrice. A cet égard, le rôle des professeurs de sciences, à tous les niveaux, est extrêmement important.

5.3 L'engagement des particuliers

Étant donné la rapidité de l'évolution et la vive réaction de ses concurrents, le Canada ne doit pas tarder à réagir. Chaque Canadien doit s'engager à faire du pays un chef de file en matière d'innovation et à augmenter sa capacité d'aller chercher sa part du marché mondial. Nous devons commencer par faire naître un sens de l'innovation qui deviendra partie intégrante de notre culture et de notre avenir. À cette fin, chaque personne doit :

5.3.1 Exiger un enseignement de qualité

Chacun doit réfléchir à l'enseignement que ses enfants reçoivent. Plus particulièrement, il faut insister pour que nos enfants soient prêts à entrer dans le monde compétitif de demain. Pour atteindre cet objectif, les sciences et la technologie doivent occuper une part importante dans leur enseignement.

5.3.2 Assumer la responsabilité d'un apprentissage permanent

Chaque personne est responsable de sa contribution à notre croissance économique et à notre aptitude d'innover. L'acquisition de compétences doit être considérée comme la condition première de notre compétitivité future.

5.3.3 Comprendre l'importance de l'innovation

L'engagement commence avec la compréhension. Chaque Canadien devrait apprendre à reconnaître l'importance de l'innovation axée sur la S-T pour l'avenir économique du Canada en se tenant au courant de l'évolution récente à l'échelle nationale et internationale dans ce domaine.

5.3.4 Relever le défi de l'innovation

Un engagement total de la part des personnes à la recherche de l'excellence dans le travail, l'apprentissage, la participation et la recherche de solutions communes devraient constituer un élément indispensable d'une économie innovatrice et compétitive.

5.3.5 Travailler en équipe pour produire des biens et des services de qualité

Pour faire du Canada un chef de file en matière d'innovation et de compétitivité, les gens de tous les milieux devraient s'efforcer d'atteindre l'excellence dans leur travail. Plus particulièrement, les efforts de chacun devraient être axés sur le service à la clientèle et la satisfaction des clients.

5.3.6 Sensibiliser l'opinion publique

Chaque personne a de nombreuses occasions de faire connaître l'importance de l'innovation axée sur les S-T. Par exemple, elle peut provoquer des discussions à ce sujet sur les lieux de travail, au cours de campagnes électorales et de débats, par l'entremise d'associations bénévoles et communautaires.

6.0 CONCLUSION — RENDRE LE CANADA CONCURRENTIEL

Pour terminer, un message clair se dégage des conclusions des conférences nationale et régionales sur la technologie et l'innovation de 1988; du récent rapport du Conseil des sciences du Canada intitulé Vers les marchés mondiaux - la gageure de l'autodéveloppement industriel; du Conseil du premier ministre de l'Ontario et des groupes consultatifs des sciences et de la technologie établis dans d'autres provinces; et des délibérations de 1987 et de 1988 du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie. Nous devons travailler ensemble pour rendre le Canada innovateur et concurrentiel.

Chaque travailleur doit avoir l'occasion d'exploiter au maximum son potentiel pour aider le Canada à atteindre son objectif. Unis, nous ferons du pays un concurrent formidable. Divisé, le pays amorcera son déclin économique.

De nouvelles solutions fondées sur l'association stratégique et le consensus seront nécessaires. Le secteur privé doit se mobiliser pour faire du Canada un chef de file en matière d'innovation axée sur la S-T et de compétitivité. Les gouvernements, les établissements d'enseignement et les particuliers doivent s'engager à créer un milieu concurrentiel et un contexte propice au changement.

Dans le présent rapport au Premier ministre, nous avons défini le défi devant être lancé au secteur privé. Parmi les diverses mesures proposées, nous croyons que le secteur privé doit accorder la priorité à celles qui sont énumérées ci-dessous.

6.1 Catalyser

Le secteur privé au Canada devrait réagir rapidement et former un organisme capable de catalyser son action. Cet organisme aurait une mission à cinq volets, à savoir :

- 6.1.1 aider à forger un consensus entre les chefs du secteur privé sur les mesures concrètes nécessaires pour rendre le Canada concurrentiel;
- 6.1.2 sensibiliser l'opinion publique à l'ampleur, aux ramifications et à l'importance du défi que pose la compétitivité;
- 6.1.3 accélérer la mise au point par l'industrie de programmes d'entraide comme les consortiums de recherche préconcurrentielle, les achats publics et la mise en commun du capital-risque;
- 6.1.4 promouvoir et stimuler l'élaboration d'une stratégie globale et bien structurée de développement des compétences et d'adaptation de la main-d'œuvre en période de transition, selon l'évolution de la situation en matière de compétitivité, et mettre sur pied des programmes de formation propres à chaque secteur;

6.1.5 vérifier les progrès collectifs vers la promotion d'un sens de l'innovation

6.2 Accélérer l'élaboration de programmes d'entraide dans le secteur privé

Le secteur privé doit élaborer des programmes d'entraide dans un certain nombre de secteurs stratégiques. Ce qui peut sembler une tâche formidable pour une seule entreprise peut constituer une initiative efficace pour des groupes stratégiques. Il faudrait que les partenaires stratégiques et les associations industrielles forment des consortiums de recherche préconcurrentielle et de perfectionnement de compétences et lancent des programmes coopératifs d'adaptation, d'achats publics, de commercialisation, de mise en commun du capital-risque et d'information en matière d'innovation.

6.3 Faire naître un sens de l'innovation fondé sur la capacité de saisir de nouvelles occasions à l'échelle mondiale dans un climat sûr et propice aux changements

La seule constante dans une économie fondée sur la connaissance est le changement. Les syndicats et les dirigeants doivent constituer des partenariats afin de prévoir les changements et se préparer à y faire face. Nous avons besoin d'approches innovatrices dans le perfectionnement des ressources humaines durant la période de transition, d'entrepreneuriat, d'adaptation positive, et non de simples programmes d'adaptation temporaires et réactifs. Il faut qu'il soit bien compris qu'il n'y aura pas de victimes et que chacun profitera des avantages du changement.

Au moment où les gens craignent les pertes d'emploi causées par le changement, la personne constitue l'élément le plus important de la compétitivité d'une économie fondée sur la connaissance. Les compétences des personnes, leur créativité et leur capacité d'inventer et de contrôler forgent le caractère concurrentiel d'un pays. S'il est clair que les besoins en matière d'enseignement doivent être traités au plus haut niveau par le Premier ministre et les premiers ministres des provinces, il est également évident que le secteur privé doit assumer de nouvelles responsabilités en matière de perfectionnement des ressources humaines et de programmes de transition.

Finalement, le secteur privé au complet — entreprises, établissements financiers, associations industrielles et syndicats — doivent tenter de relever le défi de la compétitivité. Il faut veiller à ce que le Canada devienne une force économique innovatrice et concurrentielle afin de maintenir l'un des niveaux de vie les plus élevés au monde. Mais le secteur privé ne pourra y parvenir seul. Ce n'est que grâce à un engagement total de la part de tous les partenaires stratégiques au Canada que nous pourrions atteindre notre plein potentiel de compétitivité et maintenir la qualité de vie et le caractère humanitaire de ce pays qui est le nôtre.

